

NOUVEAU

LaCapitale

Assurance et
services financiers



Épargne et placements

CPG Évolution

Unique et innovateur
sur le marché

CPG *Évolution*

Exclusif à La Capitale

La Capitale est heureuse d'annoncer son tout nouveau *CPG Évolution*. Ce placement se distingue de la concurrence par son aspect innovateur, sans comparaison sur le marché. Plus qu'un simple CPG, il comprend des options uniques et avantageuses.

TELLEMENT PLUS POUR VOUS ET VOS CLIENTS

Le *CPG Évolution* est prolongé d'un an à chaque anniversaire et son taux d'intérêt s'ajuste au marché. Ne vous préoccupez plus des conséquences d'éventuelles hausses des taux d'intérêt, car votre client bénéficie automatiquement de ces augmentations. De plus, il reçoit un boni de fidélité pour chaque année de prolongation. Et bonne nouvelle : grâce à la prolongation automatique et au taux d'intérêt avantageux, vous gagnez du temps et vous pouvez vous concentrer sur le développement de votre clientèle.

NOTRE CPG LE PLUS FLEXIBLE

Très flexible, le *CPG Évolution* accompagnera vos clients tout au long de leur vie. L'un d'eux a soudainement besoin de ses fonds ? Pas de problème, la version non rachetable devient rachetable après le terme initial. Un client est en période de décaissement ? Il peut facilement retirer sans pénalité 10 % de la valeur accumulée du placement au 31 décembre de l'année précédente **ou** le minimum FERR prévu par la loi, si plus élevé et si le *CPG Évolution* est détenu dans un FERR ou un FRV.

Comment ça fonctionne ?

CYCLE DE VIE DU PRODUIT

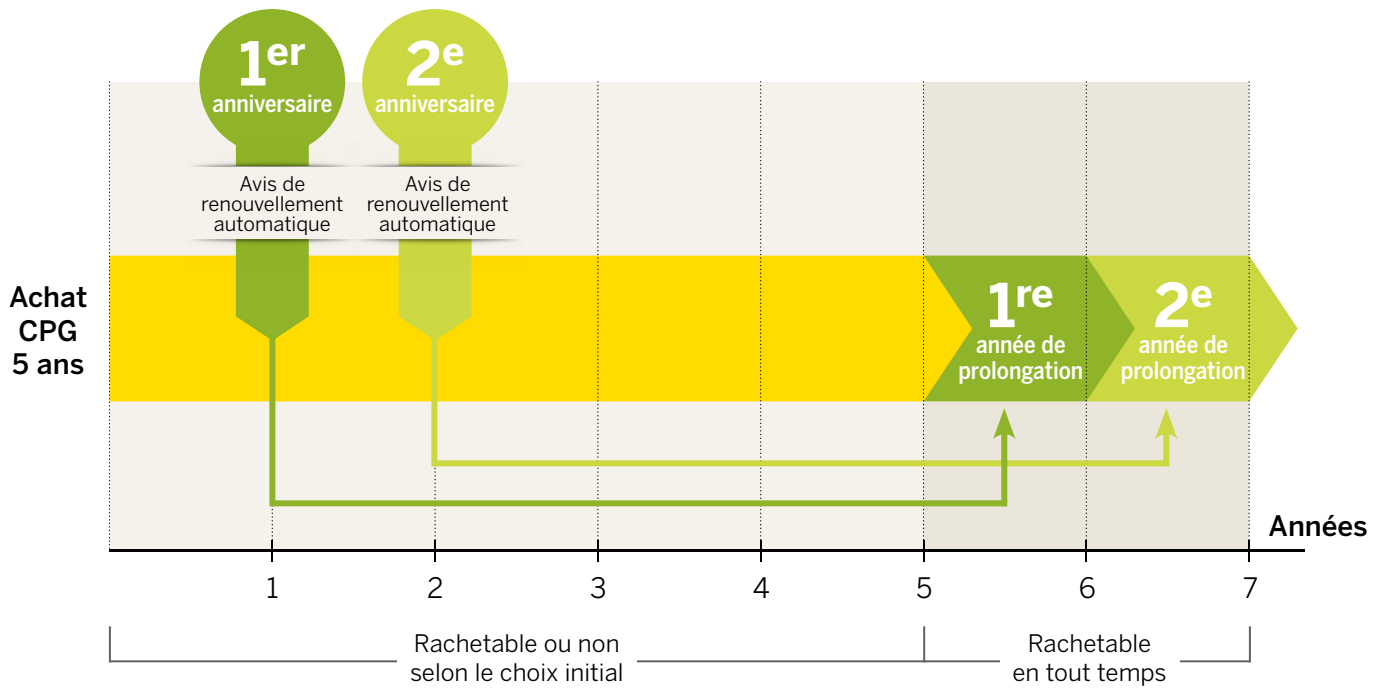
- Au départ, vous choisissez un CPG d'une durée déterminée, comme vous avez l'habitude de le faire.
- Un an après l'achat du CPG, votre client reçoit un avis de prolongation de son CPG pour une année additionnelle, selon les taux alors en vigueur. Il a ensuite un délai de 21 jours pour annuler la prolongation s'il ne la désire pas.
- Si le *CPG Évolution* détenu par votre client n'était pas rachetable, il le devient après le terme initial.
- Lorsque votre client arrive à la période de décaissement, des options de rachat sans pénalité deviennent possibles.

Si le client refuse la prolongation, il ne lui sera plus possible de prolonger le *CPG Évolution* par la suite. Ce dernier viendra donc à échéance à la fin du terme initial ou à la dernière date de prolongation automatique acceptée par le client, le cas échéant.

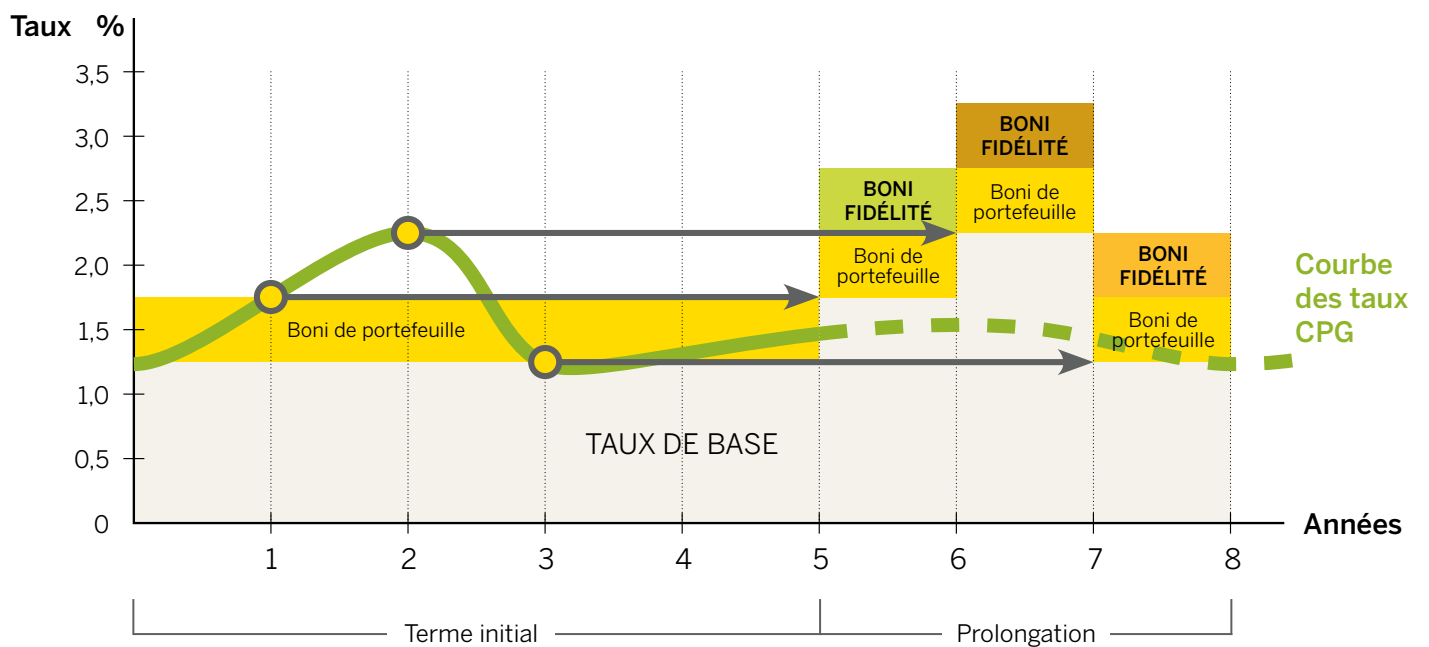
TAUX D'INTÉRÊT

- À l'achat, le taux d'intérêt est garanti pour le terme initial comme dans le cas des CPG traditionnels.
- À la réception de son avis de prolongation, un an après l'achat, le taux d'intérêt est fixé pour la première année de prolongation. **Le client reçoit un boni de fidélité** en plus du taux accordé normalement.
- Le même processus se reproduit d'année en année, tant et aussi longtemps que le client accepte la prolongation automatique.
- Si la version de CPG choisie le permet, la bonification de portefeuille s'applique pour ce placement.

Graphique: Cycle de vie du produit



Graphique: Représentation des taux accordés versus la courbe des taux CPG





Les avantages du CPG Évolution

AVANTAGES POUR LE CONSEILLER

- Produit unique sur le marché et exclusif à La Capitale.
- Conservation des affaires facilitée.
- Allègement des tâches puisque le CPG Évolution se prolonge automatiquement, à moins d'avis contraire du client.
- Possibilité de dépasser la performance du marché grâce au boni de fidélité.

COMMISSIONS

- Au moment de l'achat, commission payable selon le terme choisi.
- Commission de vente payable pour l'année de prolongation lors de l'anniversaire d'achat (tant et aussi longtemps que le client accepte la prolongation automatique). Vous êtes donc commissionné plus rapidement et sur une base régulière.

AVANTAGES POUR LE CLIENT

- Idéal pour les clients plus prudents et pour ceux qui sont en période de décaissement ou qui s'en approchent.
- Procure sécurité et paix d'esprit.
- Pour la version non rachetable, le placement devient rachetable après son terme initial.
- Le client est récompensé pour sa loyauté avec le boni de fidélité.
- Réduction du risque de fluctuation de taux d'intérêt, car les taux s'ajustent automatiquement à ceux du marché à chaque prolongation.
- Pour les contrats de décaissement (FERR/FRV), le client peut facilement retirer sans pénalité 10 % de la valeur accumulée du placement au 31 décembre de l'année précédente **ou** le minimum FERR prévu par la loi, si plus élevé.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES DU CPG ÉVOLUTION

- Offert dans les termes de 3 ou 5 ans, rachetable ou non rachetable.
- Offert dans les régimes enregistrés seulement.
- Investissement minimum de 2 500 \$ pour le CPG traditionnel et de 25 000 \$ pour le CPG MAX.



La Capitale

Valoriser l'essentiel

Guidée par les valeurs mutualistes qui l'animent, La Capitale accompagne les personnes pour bâtir, protéger et valoriser ce qu'elles considèrent comme essentiel à leur sécurité financière.

Pour connaître les nombreux avantages des produits de La Capitale, communiquez avec nous ou visitez notre site Internet.

lacapitale.com

Ce document promotionnel n'est présenté qu'à titre informatif et ne donne qu'un aperçu du nouveau placement CPG Évolution. Il est destiné aux conseillers en sécurité financière partenaires de La Capitale services conseils inc, cabinet de services financiers et aux courtiers, et doit être utilisé pour usage interne seulement. Seuls le contrat et le certificat de placement peuvent régir les aspects spécifiques liés à ce placement et servir à trancher les questions d'ordre juridique.

